

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Dernière mise à jour : 4 Décembre 2024

1. PRÉAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») s'appliquent à toutes les ventes de produits et de prestations réalisées par QAC – QualiAuditConseil, société spécialisée dans l'accompagnement à la certification QUALIOPI, auprès de ses clients professionnels. Toute commande implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

2. IDENTITÉ DU VENDEUR

QAC – QualiAuditConseil

Siège social : 14 Rue Paul Bert, 75011 PARIS, France

SIRET : 928 300 763 00010

Contact : contact@qualiauditconseil.com

Site : www.qualiauditconseil.com

3. OBJET

QAC propose à la vente :

- Des documents types et guides pratiques liés à la conformité QUALIOPI,
- Des prestations d'audit blanc, accompagnement, formations et conseils personnalisés.
- Des prestations de création visuelles et graphiques de documents, de chartes graphiques, de logo,...

Les présentes CGV encadrent les conditions de vente, de paiement et d'exécution des produits et services proposés.

4. CLIENTS

Les services de QAC sont exclusivement destinés à des clients professionnels (organismes de formation, entreprises, indépendants).

5. PRIX

- Les prix des produits (documents, modèles, kits) sont indiqués sur la boutique en ligne.
- Les prestations (formations, accompagnements, audits, etc.) font l'objet d'un **devis personnalisé**.
- Tous les prix sont exprimés en euros hors taxes (HT) sauf mention contraire.

QAC se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Le tarif applicable est celui en vigueur au moment de la validation de la commande.

6. COMMANDE

- Les documents en ligne peuvent être commandés directement via la boutique.
- Les prestations font l'objet d'un devis écrit, valable 30 jours, transmis par e-mail ou autre moyen électronique.
- La commande est validée à réception du paiement.

QAC - QUALIAUDITCONSEIL

SIRET : 928 300 763 00010

14 avenue Paul Bert, 75011 PARIS, France

contact@qualiauditconseil.com

© 2025 QualiAuditConseil. Tous droits réservés.

7. CONDITIONS DE PAIEMENT

Sauf stipulation contraire ou accord explicite de QAC, **le paiement est exigible à la commande**, pour tous les produits et services.

Les moyens de paiement acceptés sont : virement bancaire, carte bancaire, ou tout autre moyen précisé lors de la commande.

En cas de retard de paiement, des pénalités légales seront automatiquement appliquées sans mise en demeure préalable conformément à l'article L441-10 du Code de commerce, calculées au taux directeur de la Banque centrale européenne (BCE), majoré de 10 points.

Une **indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros** sera également due de plein droit, sans qu'un rappel préalable ne soit nécessaire.

8. DÉLAIS ET LIVRAISON

- Les produits numériques sont livrés par téléchargement ou par e-mail après validation du paiement sous 7 jours ouvrés.
- Les prestations sont planifiées d'un commun accord entre QAC et le client, après confirmation de la commande.

Les délais sont donnés à titre indicatif. Un retard ne pourra donner lieu à aucune indemnisation ou annulation de la commande.

9. DROIT DE RÉTRACTATION

Aucun droit de rétractation ne s'applique aux professionnels.

Concernant les produits numériques, une fois expédiés par QAC ou téléchargés, aucun remboursement ne pourra être effectué.

10. GARANTIES ET LIMITES

QAC s'engage à fournir des prestations de qualité, conformes aux bonnes pratiques et aux exigences du référentiel QUALIOPI.

Les documents, guides et modèles proposés à la vente sont conçus avec rigueur et mis à jour régulièrement. Toutefois, en raison de l'évolution constante du cadre réglementaire et des spécificités propres à chaque organisme, **QAC ne peut garantir l'exactitude absolue ou l'exhaustivité de chaque contenu pour toutes les situations. Un droit à l'erreur raisonnable** est reconnu, sans que cela ne puisse engager la responsabilité de QAC au-delà de la correction éventuelle du document ou de la fourniture d'une version mise à jour.

De même, les informations transmises lors des formations, ateliers ou accompagnements sont délivrées à titre informatif et pédagogique, sur la base des connaissances et interprétations à jour au moment de la prestation. **Leur interprétation, leur pertinence et leur mise en œuvre relève de la responsabilité exclusive du client**, notamment en ce qui concerne leur adaptation à son propre contexte organisationnel.

En conséquence, **QAC ne peut garantir le succès de la certification**, celui-ci dépendant de multiples facteurs, notamment :

- l'implication du client dans la démarche qualité,
- sa capacité à appliquer les recommandations fournies,
- Sa capacité à les adapter à son propre contexte organisationnel,
- le respect de ses obligations internes et réglementaires,
- ainsi que l'interprétation du référentiel et des critères par l'organisme certificateur ou auditeur en charge de son évaluation.

11. RESPONSABILITÉ

La responsabilité de QAC ne saurait être engagée en cas de dommages directs ou indirects, pertes d'exploitation, perte de chance ou échec à la certification.

QAC - QUALIAUDITCONSEIL

SIRET : 928 300 763 00010

14 avenue Paul Bert, 75011 PARIS, France

contact@qualiauditconseil.com

© 2025 QualiAuditConseil. Tous droits réservés.

QAC ne peut être tenu responsable des conséquences d'un usage inadapté ou non conforme des livrables (documents, guides, modèles) ou des recommandations fournies lors des formations, ateliers ou accompagnements.

Il appartient au client de s'assurer de la pertinence, de l'adéquation et de la mise à jour des éléments transmis au regard de sa propre organisation, de ses obligations internes et des exigences du référentiel applicable.

Par ailleurs, QAC ne pourra être tenu responsable des interprétations faites par l'organisme auditeur ou certificateur lors de l'évaluation du client.

12. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les documents, modèles, outils et supports fournis par QAC sont protégés par le droit d'auteur. Ils sont destinés à un **usage strictement personnel et interne** au client. Toute reproduction ou diffusion à des tiers est interdite, sauf autorisation écrite préalable.

13. CONFIDENTIALITÉ

QAC s'engage à respecter la confidentialité des informations échangées dans le cadre de ses prestations.

Les données à caractère personnel sont traitées conformément à la législation en vigueur, notamment le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et la loi « Informatique et Libertés ».

Les données collectées sont utilisées exclusivement pour la gestion des relations commerciales, l'exécution des prestations et le suivi administratif.

Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition et de suppression des données le concernant, **dans la limite des obligations légales auxquelles QAC est soumise**.

Toute demande peut être adressée à : contact@qualiauditconseil.com

14. FORCE MAJEURE

QAC ne pourra être tenu responsable en cas de manquement à ses obligations contractuelles résultant d'un cas de force majeure (ex : grève, catastrophe, maladie, pandémie, interruption de services...).

15. RÉSILIATION

En cas de manquement grave ou répété du client à ses obligations contractuelles (notamment défaut de paiement, absence de collaboration, ou non-respect des délais convenus), QAC se réserve le droit de suspendre ou de résilier la prestation, sans préavis ni remboursement des sommes déjà versées.

De même, **tout événement imputable au client rendant impossible ou inutile la poursuite de la mission** (notamment changement d'interlocuteur, réorganisation interne, désistement unilatéral, absence prolongée de réponse, ou interruption injustifiée de la collaboration) entraînera de plein droit :

- **la facturation intégrale de la prestation commandée**, y compris si celle-ci n'a pas pu être menée à son terme,
- sans possibilité de remboursement partiel ou total, ni report de prestation.

En cas de résiliation anticipée à l'initiative du client, sans motif légitime dûment justifié, les mêmes conditions s'appliquent.

16. DROIT APPLICABLE – JURIDICTION

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, le différend sera soumis au tribunal compétent du ressort de Paris.

QAC - QUALIAUDITCONSEIL

SIRET : 928 300 763 00010

14 avenue Paul Bert, 75011 PARIS, France

contact@qualiauditconseil.com

© 2025 QualiAuditConseil. Tous droits réservés.

17. CONDITIONS SPÉCIFIQUES – CRÉATIONS GRAPHIQUES ET PERSONNALISÉES

17.1. Propriété intellectuelle

Tous les droits afférents aux contenus créés spécifiquement à la demande du client (tels que logos, documents personnalisés, supports graphiques) pourront être transférés au client **uniquement après règlement complet de la commande, et sous réserve que ces éléments soient expressément désignés comme transférables dans le devis ou dans un accord écrit préalable.**

En l'absence de mention spécifique dans le devis, les droits d'auteur et la propriété intellectuelle des créations restent la propriété exclusive de QAC.

Par ailleurs, les droits relatifs aux éléments de design génériques, aux maquettes types, aux gabarits, aux outils ou aux codes sources utilisés ou développés dans le cadre de la mission restent la propriété exclusive de QAC, sauf mention contraire expressément stipulée par écrit. QAC se réserve ainsi le droit de **réutiliser librement ces éléments pour d'autres projets ou clients**, sauf confidentialité expressément convenue.

17.2. Droit de communication

QAC se réserve le droit de présenter tout ou partie des créations réalisées (notamment logos, identités visuelles, maquettes, documents personnalisés ou supports de communication) dans son portfolio, sur ses supports de communication ou à des fins promotionnelles, **y compris dans le cas d'un projet non finalisé, interrompu ou abandonné**, dès lors qu'une phase de production a été engagée dans le cadre d'un contrat effectif.

Le client ne peut s'opposer à ce droit de communication que dans les conditions cumulatives suivantes :

- Le refus doit concerner exclusivement des éléments créés spécifiquement à la demande du client, clairement identifiables comme étant propres à son activité,
- Ce refus doit être formulé expressément par écrit au moment de la commande,
- Et il doit être mentionné dans le devis ou l'accord commercial.

Tout refus de ce droit de communication donne lieu à **une option de confidentialité, facturée en supplément**. Son montant est précisé dans le devis ou fera l'objet d'un avenant accepté par les deux parties.

En l'absence de refus explicite, écrit et mentionné dans le devis, **QAC est libre de réutiliser, présenter ou citer les éléments créés** dans un cadre professionnel et promotionnel, sans limitation de durée ni de support.

17.3. Paiement et livraison

Le paiement du solde final est exigible dès la validation des créations.

Aucun fichier final, mise en ligne ou remise de livrable ne sera effectué avant le paiement intégral de la commande.

17.4. Responsabilité du client

Le client s'engage à fournir, **en temps utile**, l'ensemble des contenus nécessaires à la réalisation de la prestation (textes, visuels, logos, éléments graphiques, vidéos, informations techniques, etc.).

Tout retard ou carence dans la fourniture de ces éléments pourra entraîner une révision des délais de livraison et/ou une facturation complémentaire, en fonction du temps de gestion induit.

17.5. Abandon ou clôture de projet

En cas de non-transmission des éléments nécessaires à la réalisation du projet, que ceux-ci soient requis à la commande ou demandés en cours de prestation, dans un délai de quinze (15) jours calendaires après demande écrite de QAC, cette dernière se réserve le droit de clôturer le projet unilatéralement, sans poursuite de la mission ni obligation de restitution.

De même, si le client manifeste son souhait de ne pas poursuivre le projet, **quelle qu'en soit la raison ou le stade d'avancement**, QAC pourra clôturer le projet à sa seule initiative.

Dans tous les cas, **le montant total de la commande initiale restera dû intégralement**, indépendamment du degré d'exécution ou de finalisation de la prestation. Aucun remboursement ne pourra être demandé, y compris pour les prestations partiellement réalisées.

17.6. Modifications et ajustements

Les prestations sont définies selon les besoins exprimés et validés au moment de l'émission du devis. Toute demande **de modification majeure, d'ajout significatif** ou de changement du périmètre initial du projet fera l'objet :

- d'une analyse de faisabilité,
- d'un ajustement tarifaire,
- et d'un accord écrit préalable entre les parties.

Les ajustements mineurs sont tolérés dans la limite d'un usage raisonnable et selon les conditions définies au devis.